



**L'accès aux Grandes Ecoles,
Le mentorat, une question d'égalité**
Webinaire du 29 septembre 2022

[Replay](#)



Introduction

- *Jeunes des quartiers et jeunes ruraux : s'adresser aux jeunes éloignés*



Ce webinaire s'inscrit dans le plan breton de mobilisation pour les jeunes, dynamique dont les objectifs sont de favoriser la lisibilité et la cohérence des actions des acteurs de jeunesse en Bretagne, et de faciliter la participation des jeunes à la construction des politiques publiques. Le plan se structure autour de 16 chantiers prioritaires. C'est dans le cadre du chantier 12, « *Développer une approche territoriale différenciée afin de favoriser l'accès aux droits et aux services pour les jeunes en milieu rural et dans les quartiers* » politique de la ville » que ce webinaire est organisé.

- *Une rencontre organisée par RésO Villes et le réseau rural Bretagne*

[Le réseau rural](#) est un outil de partage d'expériences et de bonnes pratiques au sein des territoires ruraux. Il organise des webinaires, des visites de projet, réalise des fiches et vidéo de présentation d'expérience. Depuis 2018, le réseau breton a régulièrement travaillé sur les sujets de jeunesse (p.ex. [recueil d'initiatives avec et pour les jeunes ruraux](#), [la captation audio de la présentation de l'étude de Yaelle Amsellem-Mainguy « les filles du coin »](#)). C'est dans la continuité de ces travaux qu'il s'implique dans le chantier 12 du plan jeunesse.

RésO Villes est le centre de ressources politique de la ville des régions Bretagne et Pays de la Loire. RésO Villes accompagne les collectivités, l'Etat et l'ensemble des acteurs publics et privés qui interviennent dans le champ de la politique de la ville. Son action consiste à confronter les pratiques et à produire une culture commune grâce à des rencontres, des séminaires, au travers d'analyses d'expériences, par l'échange.

Objectif du webinaire : faire culture commune au sujet de l'égalité d'accès aux grandes écoles et commencer à partager les expériences existantes.





Intervention de Chantal Dardelet

Chantale Dardelet est directrice du Centre égalité des chances de l'école de commerce l'ESSEC. Elle est également chargée de l'animation du réseau national des grandes écoles sur le sujet de l'égalité d'accès (groupe de travail ouverture sociale - GOS, au sein de la Conférence des Grandes Ecoles.)

Le travail sur l'égalité des chances dans l'accès aux études supérieures nécessite de définir :

- De quelles grandes écoles parlons-nous ? La Conférence des Grandes Ecoles rassemble aujourd'hui entre 200 et 300 grandes écoles, avec une grande diversité de thématiques et de sélectivités.
- Pour quels publics voulons-nous les rendre accessibles ? historiquement, depuis le début des années 2000, la CGE est partie de la définition des quartiers politiques de la ville.

Pourquoi la Conférence des Grandes Ecoles s'est-elle emparée de ce sujet ?

Sur la base du constat qu'un enfant d'ouvrier a 7 fois moins de chance qu'un enfant de cadre d'accéder à l'enseignement supérieur, il s'agit de permettre à chaque jeune de trouver sa voix et d'y accéder. Le niveau des études supérieures n'est pas le seul concerné : le mouvement de sélection est en marche depuis le collège, voire même avant. Beaucoup de choses se jouent également au lycée, avec la répartition entre les bac généraux, technologiques et professionnels.

En 2005, le Président de la conférence des grandes écoles se saisit du sujet, en s'appuyant sur deux idées forces, l'une idéologique, l'autre pragmatique :

- Chaque jeune mérite de réussir, c'est une question de justice sociale !
- Les grandes écoles et les entreprises ont besoin de diversité : pour des questions de responsabilités sociales, mais également pour des questions très pratiques : il faut concevoir des produits et des services qui correspondent aux besoins de chacun (sinon décalage entre les productions et les consommateurs) et il y a aujourd'hui un énorme déficit de talents. Les entreprises peinent aujourd'hui à recruter et se privent des profils d'une grande part de la population.
➔ La diversité est un besoin des entreprises, et également une solution (on n'inventera pas le monde de demain avec les mêmes personnes que celles d'hier)

Plusieurs types d'actions ont été mis en œuvre :

- **Proposer un accompagnement des jeunes des collèges et lycées qui permet de développer un capital socio-culturel complémentaire au capital scolaire** : en amont des études supérieures, en s'adressant aux collégiens et aux lycéens, via du tutorat et du mentorat, via les Cordées de la réussite, pour leur dire : des études, pourquoi pas toi ? Il s'agit de transmettre un sentiment de légitimité mais également de travailler sur les moyens concrets (comment je finance ? comment je me loge ? comment je me déplace ? ...). [Solution « trouve ta voie » de l'ESSEC.](#)
- **Développer la diversité sociale et territoriale des recrutements** : renforcer le nombre de candidats à l'entrée des Grandes écoles ne suffit pas, il faut également que les portes s'ouvrent. Pour ce, les admissions sur titre, les voies par alternance... ont été développées.
- **Accompagner la réelle inclusion des étudiantes et étudiants**, dans la singularité et les spécificités de chacun : une fois qu'ils sont entrés, il faut favoriser leur inclusion pour qu'ils aillent jusqu'au bout.





- **Modifier le regard sur la diversité de toute l'organisation** : une fresque de la diversité (outil construit sur la base de la fresque du climat) a permis à chacun de se rendre compte de la force de la diversité.

Questions / remarques :

- Pour l'ouverture sociale, le critère boursier est utilisé. Pour l'ouverture territoriale, il est très compliqué de trouver un indicateur. Il faut trouver le bon angle pour sélectionner les territoires « cibles » d'une telle action.
- Il est important de distinguer ce qui relève du système et ce qui relève de l'élève/sa sphère familiale. Il existe des enjeux de biais et des projections que les professionnels peuvent faire sur un élève et sa famille et qui peuvent infléchir un pré-fléchage tout à fait injustifié.

Ressources et contacts : <https://www.cge.asso.fr/publications/2022-02-16-livre-blanc-ouverture-sociale-et-territoriale-des-grandes-ecoles/>
dardelet@essec.edu / centre-edc@essec.edu

Mise en lumière bretonne

Laure SCHIETTECATE, Professeur agrégé d'Histoire et Géopolitique, chargée de mission démocratisation à Sciences-Po Rennes

L'intervention a permis d'illustrer ce que fait Sciences-Po Rennes via son programme de démocratisation (qui existe à l'échelle du réseau des IEP de province depuis 2007 et qui a été labellisé « Cordées de la réussite »).

- **Programme d'études Intégré (PEI) Lycée** : Mise en œuvre d'une Prépa sur les années de première et de terminal avec pratique du mentorat et du coaching pour des élèves recrutés sur critères sociaux et scolaires (ex : possibilité de passer un concours blanc sur site, efforts mis sur les langues, proposition d'un stage intensif en février, avec des cours de méthode). Le taux de réussite de la prépa est très bon : 30% de réussite.
Chaque IEP de province a un périmètre d'intervention géographique : l'IEP de Rennes intervient sur la Bretagne, les Pays de la Loire et la Réunion. Le dispositif concerne aujourd'hui 800 élèves. La montée en puissance du dispositif se heurte au nombre d'étudiants volontaires et bénévoles pour assurer ce mentorat. **La question de la valorisation de cet engagement étudiant est donc aujourd'hui au cœur des réflexions** : au regard des contraintes budgétaires des établissements d'enseignement sup, il est difficile d'envisager une rétribution financière pour ces tuteurs. Des crédits ECTS sont attribués, une valorisation en terme de compétence est à l'étude.
- **Le PEI Collège** est un nouveau dispositif qui consiste à faire entendre « la petite musique » de l'ambition et qui consiste à dédramatiser les études supérieures et un choix d'orientation ambitieux. Système de mentorat et de tutorat : étudiants qui vont à la rencontre des collégiens, les font sortir du collège et travailler tout au long de l'année sur les transitions environnementales ; les collégiens viennent soutenir leur projet à Sciences-Po devant un jury d'enseignant de Sciences-Po. Le sujet de la valorisation de l'engagement étudiant est également essentiel pour pérenniser le dispositif.
- **Le dispositif PEI professionnel** : il vise à répondre à l'enjeu de réconcilier le monde professionnel et le monde technocratique. Ce programme est destiné aux lycées professionnels et agricoles. Les lycéens pro viennent à Sciences-Po et reçoivent des cours de prise de parole en publique, de rédaction de CV... et inversement les étudiants de Sciences-



Po impliqués dans ce dispositif vont dans les lycées pro prendre des cours (boulangerie, paysagisme...) et sont amenés à réfléchir sur les transitions environnementales. Les étudiants et lycéens pro. produisent ensuite ensemble un chef d'œuvre pour le festival « nos futurs » aux Champs libres. Il s'agit de faire en sorte que les mondes se rencontrent, se croisent. Proposition d'un double-diplôme : science-Po/CAP pour revaloriser les filières.

- Le **PEI Santé publique**, mené avec l'EHESP, à destination des publics des filières technologiques avec l'objectif de faire découvrir le monde de la santé publique aux lycées et à nourrir la classe prépa « talent » de l'EHESP.

Problématiques et besoins identifiés :

- Il existe une superposition des couches des acteurs qui financent ces initiatives démocratisation de l'enseignement supérieur et il est très difficile d'articuler ce qui relève du pédagogique et du comptable. **Des besoins de lisibilité/clarification sur les dispositifs existants, et de formations à la mobilisation des différents financements sont identifiés.**
- **L'accompagnement de la structure familiale de l'enfant** est également à penser : il faut emmener l'ensemble de la cellule familiale dans le chemin de l'ambition (et pas seulement les jeunes).
- **L'élaboration d'un outil qui permette de mesurer la plus-value en matière de diversité** des programmes de démocratisation serait pertinente. Aujourd'hui, il n'existe pas d'autres indicateurs que le taux de réussite au concours de sciences-Po, alors que la majorité des jeunes accompagnés ne passeront pas le concours. Quels impacts en matière de mieux-être, de plus-value pour les jeunes ? il est très difficile de faire un retour objectif sur les actions, faute d'idées sur les indicateurs. Piste : solliciter les étudiants pour identifier des indicateurs d'évaluation ?

Intervention de Victor Kerros et Marianne Uguen de l'association « du Finistère aux grandes écoles »

L'association « du Finistère aux Grandes Ecoles » est portée par des étudiants.

Autocensure, manque d'information, difficulté financière... sont autant de freins sur lesquels l'association travaille, sur la base du constat qu'il est 3 fois plus facile pour un bachelier d'Ile de France d'accéder aux grandes écoles.

Le réseau « les territoires aux grandes écoles » est né sur une initiative du Pays Basque. 52 initiatives départementales se sont développées ensuite, et 1^{ère} initiative bretonne en 2021.

Modes d'action :

- Intervention dans les lycées : présentation de cursus élitistes dans les classes (sciences-Po, écoles de commerce, d'ingénieurs). But : lever l'autocensure, le « pourquoi pas moi »
- Présence sur les réseaux sociaux : portrait de membre sur Instagram pour créer un processus d'identification, présentation de filières, relais des portes-ouvertes
- Echanges téléphoniques avec les lycéens

Bilan après un an d'activité : 6 interventions en 2021-22, dont 1 dans le Morbihan, 250 lycéens rencontrés, partenariat avec 3 lycées, 25 membres dans l'association avec une grande diversité de cursus. Constat : méconnaissance du contenu des études dans les grandes écoles, méconnaissance des solutions qui existent pour accéder aux grandes écoles (ex : gratuité de sciences-po Paris pour les boursiers). Des guides ont été travaillés : sur le logement, les aides financières...



Ambitions pour demain : élargir les interventions dans les lycées, notamment en milieu rural. Développer des partenariats avec d'autres associations dans les autres départements bretons (non existantes à ce jour). Nouer des partenariats financiers pour défrayer les frais de déplacement des membres. Lancer un système de bourses. Recruter davantage de membres dans les écoles bretonnes.

Contact : marianne.uguen@sciencespo.fr / finistere@dtge.org

Interventions / remarques :

Sidonie Clayette - Ville de Brest : a été sollicitée par des associations nationales pour développer du mentorat et du tutorat sur le territoire. Questionnement sur les choix faits par d'autres collectivités à ce sujet ?

Il est constaté une forte relance au niveau national des dynamiques de mentorat, autour d'1 jeunes - 1 mentor. En Bretagne, il existe d'ores et déjà des associations implantées dans les QPV (Proximité, AFEV...) ou en milieu rural (Chemin d'avenir...).

Christelle Revault - Cheffe de projet « mentorat » pour la fédération Léo Lagrange. Le mentorat se développe de façon récente au sein de la fédération Léo Lagrange. Intérêt pour développer des partenariats entre associations. Léo Lagrange intervient sur du mentorat pour les 13-30 ans, sur différents projets des jeunes (orientation, ré-orientation, définition d'un projet, et jusqu'à des projets plus personnels de culture, mobilité internationale...). La démarche doit durer 6 mois avec un minimum de 4h/mois, ensuite le binôme s'organise comme il souhaite. Les accompagnements peuvent se faire soit en présentiel, soit en distanciel, soit de façon mixte.

